

65<sup>e</sup> Année — N° 32  
Le Numéro  
10 CENTIMES  
BUREAU  
ET RÉDACTION:  
ROUBAIX, Grande-Rue, 71  
TOURCOING, rue Carnot, 33

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME YEUVE ALFRED REBOUX

65<sup>e</sup> Année — N° 32  
DIMANCHE  
1<sup>er</sup>  
Février 1920  
Les ANNONCES  
et les ABBONNEMENTS  
sont reçus  
71, Grande-Rue, ROUBAIX  
33, rue Carnot, TOURCOING

## La majorité et le Ministère. = La liste des coupables allemands

### UN DEVOIR SOCIAL

Paris, la ville de toutes les joies et de toutes les élégances, exerce sur la province une sorte d'attraction magnétique. La capitale attire à elle et retient dans un réseau de soie et d'or, la foule de ses admirateurs en extase. Pour beaucoup de gens, Paris est le centre où tout doit converger, le « centre » qui, seul, pense et conçoit pour la France entière, le dispensateur de tous les biens, le créateur de toutes choses utiles et belles. C'est là une conception très spéciale, — conséquence de la centralisation à outrance que nous subissons depuis le commencement du siècle dernier, — qui, peu à peu, ruine la province et profite de la capitale. Il importe de réagir avec énergie contre ce mal. L'occasion est bonne, d'ailleurs, puisqu'un mouvement sérieux de décentralisation se dessine dans le pays.

Si nous envisageons la question au point de vue strictement commercial, — et c'est sans doute le plus important, — nous voyons immédiatement s'exercer l'influence prépondérante de Paris. Au début de chaque saison, par ses prospectus alléchants, ses catalogues illustrés tout spécialement édités pour jeter de la poudre aux yeux des braves clients de province, le grand magasin parisien fait miroiter d'illustres avantages, de mirabolantes affaires, de « occasions exceptionnelles », exceptionnelles, — pour lui.

Les marchands provinciaux ne se contentent pas de nous honorer de ses réclames et de ses échantillons, il vient lui-même sur place. Apprend-il que des fiançailles ont été célébrées, vite il accourt avec ses collections de bijoux, d'articles de trousseaux, de modes, d'ameublement, etc. Cette démarche est coûteuse, qu'importe! Il lui sera facile de faire payer largement par ses confiants acheteurs, ses frais de voyage et de séjour! Les articles qu'il offre sont horriblement chers; on ne peut se procurer dans la région pour un prix beaucoup moins élevé. Qu'importe encore! Il est chic, de bon ton, d'acheter à la Maison X de Paris, et par snobisme, on achète. Et le marchand parisien qui ne participe en rien à notre vie communale, ni à nos charges, s'en retourne chez lui, une grosse commande dans son portefeuille. Pendant ce temps, nos commerçants, frustrés d'une vente qui, normalement, devait leur revenir, se lamentent devant leurs feuilles de contributions.

Pour acheter au dehors, il n'y a pas de raisons acceptables. Il y a le caprice, la manie, l'engouement et c'est tout!

Favoriser le commerce local est un devoir de stricte solidarité. C'est un devoir social auquel personne n'a le droit de se soustraire, car il intéresse la vie et la prospérité de la cité. Il faut regarder comme un danger national l'accaparement du commerce de la province par les grands magasins de la capitale. L'intérêt et le sentiment nous commandent de soutenir le commerce de nos villes. Acheteurs chez nous, ce sera le meilleur moyen d'aider au relèvement de nos malheureuses provinces, et de rompre vis-à-vis d'une catégorie très intéressante d'habitants un devoir de justice et de solidarité.

M<sup>me</sup> Reboux.

### La livraison des coupables par l'Allemagne

#### LA LISTE NE SERA PAS MODIFIÉE

Paris, 31 janvier. — L'Agence Havas communique cette note : Les journaux anglais ont annoncé que les premiers ministres de l'Entente allaient se réunir prochainement à Londres, en vue d'envisager une nouvelle réduction de la liste des coupables.

Dans les milieux autorisés, on déclare que cette nouvelle est dans l'absolue impossibilité. La liste des coupables, qui s'élève à environ 800, est maintenant prête et ne subira aucune modification.

Cette liste sera remise au gouvernement allemand le 10 février et c'est dans sa séance de lundi que le conseil des ambassadeurs examinera les formes dans lesquelles aura lieu la remise.

#### Quelques noms

Donc, nous connaîtrons le 10 février les noms des criminels allemands dont la livraison est demandée par les Alliés. Nous ne croyons pas nous écarter de la vérité en disant qu'elle comprend notamment les noms suivants :

Prince ROPPRECHT DE BAVIÈRE. — Déportations du Nord.

Duc de WÜRTEMBERG (commandant la 4<sup>e</sup> armée). — Massacres de Namur, de Somme, etc.

Von KLUCK (commandant la 1<sup>re</sup> armée). — Assassinat des otages à Senlis; massacre de civils à Arras.

Von BULOW. — Incendies dans les Ardennes, fusillades de civils.

Von MACKENSEN. — Vols, incendies, exécutions en Roumanie.

Von der LANSCH. — Meurtres de miss Cavell et du capitaine Fryatt.

Amiral von CAPELLE. — Attentats par sous-marins.

Général von SANDERS. — Massacres d'Arménie et de Serbie.

Général STENGER. — Ordre de ne pas faire de prisonniers.

Général von OSTROWSKY. — Pillage de Dieuse massacre de 103 civils.

Général von YESNY. — Exécution de 112 habitants d'Arion.

Les frères NIEMEYER. — Camp de Holzminden, sévices contre les prisonniers anglais.

Major von LANSCH. — Crisantes commises au camp de Mardorf.

Lieutenant RUDIGER. — Crautés au camp de Ruhleben.

Général von CASSEL. — Crautés au camp de Ruhleben.

Major von BULOW. — Destruction d'Aerschot; fusillade de 100 civils.

Général von MANTEUFFEL. — Incendie de Louvain.

Lieutenant WERNHER, commandant VALENTINER, commandant FORSTNER. — Coulage de navires-hôpitaux.

Dans la liste ne sont pas compris, on le voit, le « Seigneur de la Guerre » et son fils le Kronprinz, qui font l'objet de réclamations particulières. Mais elle comprend des grands chefs responsables personnellement parce qu'ayant ordonné eux-mêmes les crimes ou réclame le châtiment. Ce sont ces grands personnages que la diplomatie allemande s'efforce d'arracher à la justice. Elle se montre plus conciliante en ce qui concerne les subalternes.

UNE INTERVIEW DU KRONPRINZ

Londres, 31 janvier. — Le correspondant du « Daily Express » à La Haye a interviewé le Kronprinz allemand. Ce sont ces grands personnages que la diplomatie allemande s'efforce d'arracher à la justice. Elle se montre plus conciliante en ce qui concerne les subalternes.

### LE MARECHAL DOUGLAS HAIG CESSE SES FONCTIONS

#### M. Churchill lui adresse une lettre de remerciements

Londres, 31 janvier. — Le poste de commandant en chef des forces de Grande-Bretagne, jusqu'ici exercé par le maréchal Sir Douglas Haig, cessera d'exister, à partir d'aujourd'hui, M. Wilson Churchill, ministre de la Guerre, a adressé au maréchal Haig une lettre pour le remercier des éminents services qu'il a rendus. La lettre se termine ainsi :

Nous sommes heureux de savoir que, quelque vous deviez avoir souffert d'une période de repos bien gagné, votre talent et votre expérience restent à la disposition de l'armée britannique et de l'Etat.

### QUESTIONS SOCIALES ET OUVRIERES

#### Reconnaissance officielle du Syndicat ouvrier, contrat collectif, salaire juste, sur-salaire équitable; telles sont les quatre bases fondamentales sur lesquelles paraît solidement établi — sans trop risquer de s'illusionner — l'avenir de notre région industrielle (1).

Avant de clore ce cycle de considérations, nous voudrions encore ajouter deux mots qui nous paraissent nécessaires, si l'on veut éviter, ou une faillite ou une catastrophe. Il s'agit de la manière d'entendre, et le droit au syndicat et le droit du syndicat.

Il est de toute évidence d'abord — et l'on aurait honte d'y insister trop — que le reconnaissance du syndicat ouvrier ne doit pas être l'effet de la crainte ou de la nécessité, encore moins un calcul de louches diplomaties à la Néron.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer!

Non; ce doit être une acception intelligente, raisonnée et définitive.

Le Syndicat est un organisme nécessaire pour sortir de l'anarchie et pour l'organisation du monde du travail.

Le Syndicat n'est donc pas en soi révolutionnaire; il est, au contraire, anti-révolutionnaire. Qu'on se rappelle « l'ornière syndicale » que redoutait tant Jules Guesde après le vote de la loi de 1884. Celle-ci, en organisant les forces ouvrières et en leur donnant un but professionnel, rendit en effet inutiles et odieuses les excitations à la haine et à la Révolution. C'était la grande route de l'ordre et de la paix, qu'on ouvrait enfin devant le monde du travail; et, pour la disculper, Guesde la baptisait « ornière syndicale ».

Est-ce assez significatif?

Et si, en parlant ainsi et en affirmant la nécessité et la valeur instructive du Syndicat, nous sommes suspectés à certains, parce que trop démocratiques, on sera sans doute plus susceptible à des appels venus de milieux amis.

Qu'on se souvienne donc M. Georges Valors, l'économiste attitré de l'Action Française, et l'auteur d'un récent et remarquable ouvrage, « L'Economie neutrale ».

« Le système capitaliste, dit-il, qui a régné notre économie pendant plus d'un siècle, est désormais en crise mortelle » (p. 12).

L'homme qui travaille ne se précipitera plus devant son patron, dans l'attitude humble de celui qui est devant son protecteur; il viendra, la tête haute, le regard droit, comme le soldat devant son chef. Le même sentiment de dignité, le même orgueil, s'il est, c'est dans ce qu'il vit en travaillant, comme il était prêt à mourir en combattant » (p. 13).

« L'organisation sociale n'est attendue l'achèvement d'un idéal — le socialisme — mais la réalisation d'un fait concret, la vie syndicale. Chez les patrons, les survivances de l'économie libérale s'opposent, premièrement à l'établissement d'un régime corporatif en vue d'un perfectionnement technique; deuxièmement, à la reconnaissance définitive du syndicalisme ouvrier. Le chef d'industrie forme par l'économie libérale, se conçoit comme une sorte de souverain qui ne veut ni recevoir les lois de ses pairs, ni traiter avec ceux qui lui dirigent le travail. Avec les hommes de cette formation, il est aussi impossible d'organiser la collaboration technique des chefs d'industrie que la coopération des patrons constants entre eux et ouvriers » (p. 22 et 23).

Et bien! de ces chefs d'industrie-là, il n'en faut plus, dit M. G. Valors. Leur idéologie est une « idéologie mortuaise ».

Ce langage d'un démocrate convaincu sera, espérons-le, entendu de ceux que le mot de Démocratie pouvait offenser.

Au fond, cette conception du droit syndical, nous le disons, n'est que la reconnaissance, n'est ni démocratique ni anti-démocratique, elle n'est pas de l'ordre politique, elle est d'un autre ordre, elle est de l'ordre social, et de l'ordre social, est-ce que tous ne doivent pas être les partisans et les dévoués?

Il n'est pas moins important que de l'autre côté on ait une idée vraie du droit du syndicat.

Le Syndicat est une force puissante, c'est incontestable. Mais la force crée-t-elle le droit?

Seule, la force est du brutal, du matériel. Pour qu'elle soit en quelque sorte sainte et sacrée, il faut qu'elle soit unie à quelque chose de plus grand qu'elle.

On ne se syndique pas pour être fort et écraser ses adversaires vrais ou supposés; on se syndique pour être fort et pour faire régner la justice. Voilà la vérité.

La force syndicale, comme toutes les autres, n'est pas par elle-même, un droit, mais elle doit être au service du droit.

Il faudrait que tous se penchent continuellement de cette vérité et qu'on l'ait toujours présente à l'esprit.

Quand, autrefois, certains patrons tout puissants imposaient à l'ouvrier isolé leur volonté, sous menace de royaume, ils avaient la force pour eux. Cela suffisait-il?

Si la force est un droit, je défie un ouvrier de les blâmer avec raison.

Si donc, aujourd'hui, des syndicats ouvriers puissants voulaient faire la même chose, en sens inverse; si, par menaces de grève ou de révolution, ils imposaient des conditions iniques, suffiraient-ils, pour légitimer leur conduite, de dire qu'ils ont maintenant la force?

Non, certes.

Il y a une conception matérialiste du Syndicat qui lui fait repousser avec horreur, quel que soient les errements du passé, les mots de droit et de justice, quand on les insinuit furtivement sur son drap, ou se dit, non de les incliner honteusement devant la force, mais de les incliner la force devant eux; on se dit, en un mot, de mettre la force au service du droit.

Et c'est ce que disait, il y a près de 30 ans, l'illustre pape Léon XIII, qui écrivait dans la fameuse Encyclique: « Rerum novarum »: « Au-dessus de la libre volonté des contractants (à plus forte raison au-dessus de leurs caprices), il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne ».

Accepter des conditions que cette loi n'a pas réglées, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste ».

« Enfin, pourquoi n'ajouterions-nous pas... »

### LE GENERAL GUILLAUMET Inspecteur général de l'Armée

#### La population des villes dévastées de l'Yser 1914-1920

M. Poincaré a visité les villes et villages dévastés de l'Yser, témoins de tant de combats et qui rappellent à nos soldats non moins de souvenirs qu'à ceux du Roi Albert.

« Tout ce que nous voyons, dit-il, aujourd'hui, le chiffre de la population de ces cités meurtries? En 1914, Ypres comptait 20.000 habitants. Environ 1.300 sont restés sur ses ruines. Dix-neuf n'a plus que 450 habitants sur 4.000; Nieuport 553 sur 4.300; Clerken 1.300 sur 5.300; Zonnebeke 217 sur 4.092; Langemark 235 sur 5.400; Beccleare 350 sur 3.233; Boesinghe 200 sur 2.200; Warneton 250 sur 4.000; Merckem 307 sur 4.500; Perwez 200 sur 3.000; Messines 50 sur 1.600; Boeschele 248 sur 2.243; Raux-enelle 100 sur 900; Passchendaele 280 sur 3.500, etc.

Autant de noms de villes et villages, autant de noms de batailles.

### LE MARECHAL DOUGLAS HAIG

#### La visite de M. Poincaré

« L'Entente franco-belge »

Bruxelles, 20 janvier 1920.

Sans nous laisser d'illusions, — l'expérience nous a malheureusement appris ce que valent les discours, les toasts et les banquettes, — nous restons de la visite de M. Poincaré, un peu de reconfort. On sait qu'après avoir donné nos vives herosiques, les hommes d'état des deux pays ont eu un long entretien sur les différentes questions économiques, financières et militaires qui les intéressent. Cet entretien, suivant l'entrevue du Roi Albert avec M. Deschanel, le nouveau président de la République française, a été plein de franchise et de cordialité. Tant mieux. C'est le seul terrain sur lequel nous pourrions causer à l'aise.

Il y a, dans l'âme belge, un peu froide et très frondeuse, beaucoup de sympathie, j'allais dire beaucoup d'amour pour la France. On sent qu'une même origine nous unit, que nos destinées ont été les mêmes, et qu'un même avenir nous attend. Jamais, même de la France, sans doute, si au début de 1914, la France avait commis le crime de l'Alliance, la Belgique n'aurait pas hésité à se dresser contre elle; mais, il est certain qu'elle s'est battue avec plus de cœur et d'entrain, en se sentant du côté des pantalons rouges, que du côté des casques à pointe.

La France ne l'a peut-être jamais oublié, mais elle nous permettra bien de dire la tristesse décevante que nous avons éprouvée quand, à Versailles, sous l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

Le jour où il lui fut, frères aussi en déceptions, le peuple belge et le peuple français, nous sommes que nous avons eu à dire, nous avons dit, par elle-même, sans l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

### INFORMATIONS

LA CLASSE 1919 ET LES PERMISSIONNAIRES

Paris, 31 janvier. — M. le ministre de la Guerre répond à la question d'un député, déclaré que les dispositions de la loi de recrutement, ayant été remises en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1920, les jeunes gens de la classe 1919 bénéficieront, au principe, de quarante jours de permission dans le courant de l'année 1920. Cette disposition ne s'applique pas à la garnison de la capitale, ni à l'établissement d'un tour de départ régulier.

L'AGRICULTURE ET LES NOUVEAUX MINISTRES

Paris, 31 janvier. — Un rapporteur désigné de l'Union centrale des Syndicats agricoles de France, parmi lesquels se trouvent MM. Delalande, président, et M. de la Motte, vice-président, a été entendu au Sénat par le ministre de l'Agriculture, pour lui exposer la situation dans laquelle l'agriculture française se trouve de la crise actuelle des transports.

L'HERITIER DE LA COURONNE DE MONACO VA S'ENTREtenir DANS UNE FAMILLE FRANÇAISE

Paris, 31 janvier. — Le prince héritier de Monaco va passer à une famille française dans un avenir plus ou moins lointain. La duchesse de Valentinois, fille de prince héritier de Monaco, va épouser le comte Pierre de Polignac.

MARIAGE PRINCIER

Londres, 31 janvier. — Le « Daily Mail » apprend que le prince Christian, le plus jeune frère de l'ancien roi de Grèce, Donatos, épousera à Athènes, le 20 février, la veuve du Roi de Perse, et dont la fortune est estimée à plus d'un million de livres sterling.

LE CARDINAL DUBOIS A MITROUCH

Alexandrie, 31 janvier. — Le cardinal Dubois est arrivé hier soir à Beyrouth.

LA SITUATION MINISTERIELLE

Le vote de confiance de la Chambre et les commentaires des journaux

Paris, 31 janvier. — Les journaux sont unanimes à signaler l'importance et la netteté du vote de la Chambre, qui dissipe le malaise résultant du premier contact. Ils déclarent que le moment est venu de se mettre résolument au travail.

Pour l'« Homme Libre », le programme de M. Millerand ne diffère nullement de celui défini par M. Clemenceau à Strasbourg.

Le « Matin » souligne la dignité et l'attention dont la Chambre fait preuve.

Le « Journal » constate que quatre discours ont suffi pour rétablir la situation.

La « Petite République » constate que M. Millerand a préféré la franchise à l'habileté.

Pour le « Figaro », le vote signifie que la nouvelle Chambre connaît le prix de la victoire.

Le « Radical » attend avec confiance l'épreuve du 18 février, dont le cabinet pourra peut-être sortir modifié, mais certainement encore consolidé.

Le « Rappel » rapproche ce vote de l'élection de M. Groussier à la vice-présidence, et de la présence de M. Steeg, au ministère de l'Intérieur, dont il démontre l'absence des passions sectaires.

Le « Libre Parole » dit que le programme de M. Millerand est la seule qui soit susceptible d'imposer la réconciliation des partis à l'exception des socialistes et des royalistes.

L'« Humanité » se félicite que les socialistes

### LES QUOTIDIENNES

#### LE TERRAIN DÉBLAYÉ

Les Interpellations de vendredi, à la Chambre, ont déblayé le terrain. Elles ont permis au chef du gouvernement de s'expliquer franchement sur les principales questions controversées, la composition du ministère, choix du ministre de l'Intérieur, politique extérieure. Il leur croit que la réponse de M. Millerand a donné satisfaction aux députés, puisque par 481 voix contre 70 ils l'ont approuvé et voté la confiance.

L'intervention de M. Bonnevay, représentant du Rhône et l'un des membres les plus influents du groupe de l'Entente Démocratique, n'a pas été étrangère à ce résultat. M. Bonnevay, après avoir exposé courtoisement les critiques que ses amis et lui font au nouveau cabinet, a déclaré vouloir « laisser de côté les questions de personnes » et se consacrer à la discussion de la politique. Ainsi engagé, la discussion devait naturellement se terminer par une entente entre la majorité et le ministère.

En effet, le programme de M. Millerand et celui de M. Bonnevay ont de nombreux points de contact et au moment qu'on admet l'un il faut nécessairement suivre l'autre. Le ministre fait appel à l'union de tous les républicains pour poursuivre une œuvre de reconstruction économique, financière et sociale. Mais, c'est justement là le fond même des préoccupations de fol des députés républicains élus le 16 novembre dernier.

Les hommes de la majorité entendent former un parti de gouvernement, un parti de réformes, dans l'ordre économique, dans l'ordre financier et dans l'ordre social. Ils ont raison, nous nous, de ne pas désespérer les querelles de politique pure et de faire moins attention aux personnes qu'aux intentions loyales et surtout qu'aux actes.

Nous avons tant à travailler pour relever notre France victorieuse, mais affaiblie par une lutte épuisante; qu'il nous faut perdre le minimum de temps et d'efforts en spéculations théoriques et en vaines disputes de groupes. Depuis que la guerre a rapproché tous les Français dans une commune pensée de patriotisme, les noms ne comptent plus et les opinions elles-mêmes cessent d'être un obstacle à l'union des bonnes volontés.

A l'heure actuelle, il est indispensable de rechercher tout ce qui nous unit et de repousser tout ce qui nous divise. Les sacrifices d'amour-propre que nous avons consentis généralement quand l'ennemi menaçait notre patrie, nous devons les continuer, aujourd'hui, que nous avons à nous organiser dans la paix.

Certes, ne permettons pas à un gouvernement quel qu'il soit, de profiter de nos bonnes dispositions pour nous brimer et recommencer les détestables pratiques d'autrefois. Mais, n'oublions pas qu'il ne nous faut pas demander aux gens plus qu'ils ne peuvent donner et qu'à vouloir la perfection on risque de patasser éternellement dans le mauvais ou le médiocre. Apprenons à juger les dirigeants sur leurs actes, sans nous laisser impressionner outre mesure par les contemts.

S'il est réalisé dans l'esprit de son auteur, le programme Millerand est capable de nous donner une ère de paix intérieure, de travail productif et de solutions sociales. Avec l'exécution stricte du traité de Versailles, que pouvons-nous attendre davantage du gouvernement?

Maurice Aubert.

### LETRE DE BELGIQUE

#### La visite de M. Poincaré

« L'Entente franco-belge »

Bruxelles, 20 janvier 1920.

Sans nous laisser d'illusions, — l'expérience nous a malheureusement appris ce que valent les discours, les toasts et les banquettes, — nous restons de la visite de M. Poincaré, un peu de reconfort. On sait qu'après avoir donné nos vives herosiques, les hommes d'état des deux pays ont eu un long entretien sur les différentes questions économiques, financières et militaires qui les intéressent. Cet entretien, suivant l'entrevue du Roi Albert avec M. Deschanel, le nouveau président de la République française, a été plein de franchise et de cordialité. Tant mieux. C'est le seul terrain sur lequel nous pourrions causer à l'aise.

Il y a, dans l'âme belge, un peu froide et très frondeuse, beaucoup de sympathie, j'allais dire beaucoup d'amour pour la France. On sent qu'une même origine nous unit, que nos destinées ont été les mêmes, et qu'un même avenir nous attend. Jamais, même de la France, sans doute, si au début de 1914, la France avait commis le crime de l'Alliance, la Belgique n'aurait pas hésité à se dresser contre elle; mais, il est certain qu'elle s'est battue avec plus de cœur et d'entrain, en se sentant du côté des pantalons rouges, que du côté des casques à pointe.

La France ne l'a peut-être jamais oublié, mais elle nous permettra bien de dire la tristesse décevante que nous avons éprouvée quand, à Versailles, sous l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

Le jour où il lui fut, frères aussi en déceptions, le peuple belge et le peuple français, nous sommes que nous avons eu à dire, nous avons dit, par elle-même, sans l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — La nouvelle baisse du mark provoque ici un énorme désarroi. On parle couramment de la banqueroute comme du seul moyen de sortir des difficultés actuelles.

Le marché s'effondre. Les ventes arrivent par paquets. Tout le monde cherche à placer l'argent en valeurs étrangères.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LE MARECHAL DOUGLAS HAIG CESSE SES FONCTIONS

#### M. Churchill lui adresse une lettre de remerciements

Londres, 31 janvier. — Le poste de commandant en chef des forces de Grande-Bretagne, jusqu'ici exercé par le maréchal Sir Douglas Haig, cessera d'exister, à partir d'aujourd'hui, M. Wilson Churchill, ministre de la Guerre, a adressé au maréchal Haig une lettre pour le remercier des éminents services qu'il a rendus. La lettre se termine ainsi :

Nous sommes heureux de savoir que, quelque vous deviez avoir souffert d'une période de repos bien gagné, votre talent et votre expérience restent à la disposition de l'armée britannique et de l'Etat.

### LE MARECHAL DOUGLAS HAIG

#### La visite de M. Poincaré

« L'Entente franco-belge »

Bruxelles, 20 janvier 1920.

Sans nous laisser d'illusions, — l'expérience nous a malheureusement appris ce que valent les discours, les toasts et les banquettes, — nous restons de la visite de M. Poincaré, un peu de reconfort. On sait qu'après avoir donné nos vives herosiques, les hommes d'état des deux pays ont eu un long entretien sur les différentes questions économiques, financières et militaires qui les intéressent. Cet entretien, suivant l'entrevue du Roi Albert avec M. Deschanel, le nouveau président de la République française, a été plein de franchise et de cordialité. Tant mieux. C'est le seul terrain sur lequel nous pourrions causer à l'aise.

Il y a, dans l'âme belge, un peu froide et très frondeuse, beaucoup de sympathie, j'allais dire beaucoup d'amour pour la France. On sent qu'une même origine nous unit, que nos destinées ont été les mêmes, et qu'un même avenir nous attend. Jamais, même de la France, sans doute, si au début de 1914, la France avait commis le crime de l'Alliance, la Belgique n'aurait pas hésité à se dresser contre elle; mais, il est certain qu'elle s'est battue avec plus de cœur et d'entrain, en se sentant du côté des pantalons rouges, que du côté des casques à pointe.

La France ne l'a peut-être jamais oublié, mais elle nous permettra bien de dire la tristesse décevante que nous avons éprouvée quand, à Versailles, sous l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

Le jour où il lui fut, frères aussi en déceptions, le peuple belge et le peuple français, nous sommes que nous avons eu à dire, nous avons dit, par elle-même, sans l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

### LETRE DE BELGIQUE

#### La visite de M. Poincaré

« L'Entente franco-belge »

Bruxelles, 20 janvier 1920.

Sans nous laisser d'illusions, — l'expérience nous a malheureusement appris ce que valent les discours, les toasts et les banquettes, — nous restons de la visite de M. Poincaré, un peu de reconfort. On sait qu'après avoir donné nos vives herosiques, les hommes d'état des deux pays ont eu un long entretien sur les différentes questions économiques, financières et militaires qui les intéressent. Cet entretien, suivant l'entrevue du Roi Albert avec M. Deschanel, le nouveau président de la République française, a été plein de franchise et de cordialité. Tant mieux. C'est le seul terrain sur lequel nous pourrions causer à l'aise.

Il y a, dans l'âme belge, un peu froide et très frondeuse, beaucoup de sympathie, j'allais dire beaucoup d'amour pour la France. On sent qu'une même origine nous unit, que nos destinées ont été les mêmes, et qu'un même avenir nous attend. Jamais, même de la France, sans doute, si au début de 1914, la France avait commis le crime de l'Alliance, la Belgique n'aurait pas hésité à se dresser contre elle; mais, il est certain qu'elle s'est battue avec plus de cœur et d'entrain, en se sentant du côté des pantalons rouges, que du côté des casques à pointe.

La France ne l'a peut-être jamais oublié, mais elle nous permettra bien de dire la tristesse décevante que nous avons éprouvée quand, à Versailles, sous l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

Le jour où il lui fut, frères aussi en déceptions, le peuple belge et le peuple français, nous sommes que nous avons eu à dire, nous avons dit, par elle-même, sans l'œil du « Tigre », tant admiré pourtant ici, notre cause essaya autant d'échecs diplomatiques qu'elle avait enregistré, jusque-là, de beaux discours et de solennelles protestations de reconnaissance.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

### LA BAISSSE DU MARK

#### provoque la panique en Allemagne

Berlin, 31 janvier. — L'Express de Montréal a défilé et a défilé le long du remblai. Deux wagons-lits ont roulé dans le lac Champlain; la glace qui recouvrait le lac se rompit et les deux wagons ont disparu, entraînant les voyageurs sous 80 pieds d'eau.

(1) Journal de Roubaix du 16 janvier 1920.